Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pompages d'arrosage dans les rivières vaudoises : Fin de l'interdiction générale

Pompages d'arrosage dans les rivières vaudoises : Fin de l'interdiction générale

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 septembre 1998

Arrosage